

VILLE DE ROYAN



MUSÉE

D. Musée 23/355

Décision

Convention relative au don par Patrick Destats d'un dessin au fusain (sans titre) signé MB daté du 22 avril 1945 représentant des ruines à Royan, au Musée Municipal de Royan

Entre

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Ci-après dénommé « la Ville »

D'une part,

Et,

Monsieur Patrick Destats
5 rue de La Graillotte
45290 NOGENT-SUR-VERNISSON

Ci-après dénommée « le donateur »,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1

Patrick Destats, le donateur, fait don d'un dessin au fusain, (sans titre) représentant des ruines à Royan, signé MB, daté du 22 avril 1945, aux fins d'exposition au Musée de Royan.

Patrick Destats atteste que ce don n'est grevé d'aucune charge.

Article 2

Patrick Destats, le donateur, déclare être bien propriétaire de l'objet désigné et qu'il est bien d'accord pour en faire don au Musée de Royan.

Il atteste dégager la ville de ROYAN de toute responsabilité à la suite d'une fausse déclaration.

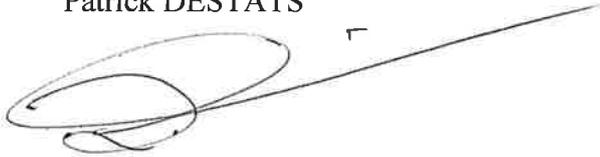
Article 3

La mention « don de Patrick Destats » pourra figurer sur les textes de présentation.

Fait à Royan, en 3 exemplaires, le 12 juin 2023

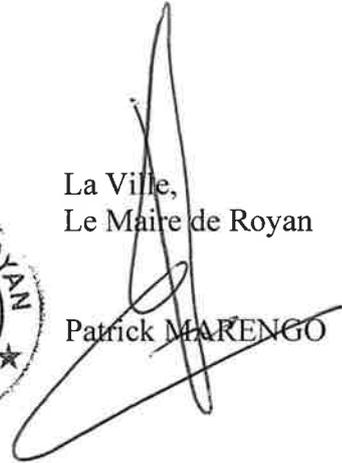
Le donateur,

Patrick DESTATS



La Ville,
Le Maire de Royan

Patrick MARENCO



Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 11 juillet 2023